

LISTE DE CONTRÔLE DU PDG : LEADERSHIP DE LA CYBER-SÉCURITÉ

GOUVERNANCE

- Nommer un responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) s'il n'y en a pas.
- Établir et maintenir une politique de cyber-sécurité à l'échelle de l'organisation, basée sur les risques et informée par les normes et directives internationales, nationales et industrielles.
- Définir les rôles et responsabilités de tous les membres du personnel impliqués dans la cyber-sécurité. Travailler avec votre RSSI pour identifier les rôles de cyber-sécurité et les droits d'accès appropriés pour tous les niveaux de personnel.
- Établir ou identifier des canaux de communication clairs entre les unités distinctes ou les membres du personnel qui traitent les différents aspects de la cyber-sécurité.
- Vous assurer que le RSSI dispose d'une ligne de communication claire et directe pour vous signaler les menaces en temps opportun, ainsi qu'au conseil d'administration.
- Inviter régulièrement votre RSSI ou autres membres du personnel technique pour informer la haute direction.
- Vérifier que les politiques, normes et mécanismes de cyber-sécurité sont uniformes dans l'ensemble de l'organisation.

ÉVALUATION ET GESTION DES RISQUES

- Effectuer une évaluation des risques de cyber-sécurité en collaboration avec votre RSSI ou un autre membre du personnel technique, qui doit inclure de :
 - Décrire les actifs de votre organisation et leurs différents niveaux de dépendance technologique ;
 - Évaluer la maturité de votre organisation et les risques inhérents associés aux dépendances technologiques de ses actifs ;
 - Déterminer l'état de maturité souhaité de votre organisation ;
 - Comprendre où les menaces de cyber-sécurité s'inscrivent dans la liste des priorités de risque de votre organisation ;
 - Identifier les écarts entre votre état actuel de cyber-sécurité et l'état cible souhaité ;
 - Mettre en œuvre des plans pour atteindre et maintenir la maturité ;
- Évaluez et affectez des fonds pour investir dans la sécurité et corriger les écarts existants,
- Réévaluer continuellement la maturité, les risques et les objectifs de cyber-sécurité de votre organisation ; et
- Envisager des mesures de protection telles que l'achat d'une cyber-assurance.
- Analyser et présenter les résultats aux principales parties prenantes et au conseil.
- Prévoir de superviser les étapes pour améliorer la préparation en matière de cyber-sécurité et suivre la progression.

CULTURE ORGANISATIONNELLE

- Discuter régulièrement des cyber-risques et de la sécurité au niveau de la direction.
- S'assurer que la formation sur la cyber-sécurité fait partie de l'intégration de tous les employés et faire signer à tous les employés les documents indiquant qu'ils acceptent de respecter les politiques de cyber-sécurité de l'organisation.
- Établir une formation récurrente à la cyber-sécurité pour tout le personnel.
- S'assurer de toujours tenir compte de la cyber-sécurité lorsque l'organisation évalue les fournisseurs potentiels et partage des données avec des tiers.
- Intégrez une évaluation de la cyber-sécurité d'une organisation en tenant compte des fusions et acquisitions.
- Instaurer un examen annuel des politiques de cyber-sécurité de l'organisation.
- Encourager le personnel technique à s'engager dans le partage volontaire des informations sur les menaces et incidents de cyber-sécurité.



CarnegieEndowment.org

